

Une provocation de trop !!!

« sa ki pa bon pou zwa pa bon pou kanna »

Jeudi 25 avril 12h00 l'information tombe. Notre direction informe via la liste de diffusion du portail Aladin l'ensemble des agents ainsi que les représentants du personnel du passage éclair du directeur général adjoint de la DGDDI : M. Jean-Michel THILLIER.

Après « le petit saucé » du DG en février 2018 qui avait reçu les représentants du personnel de la douane dans les bureaux de la DRFIP, voici venu le temps où un directeur général adjoint parcourt plus de 10000 km pour inspecter des services le **1^{er} mai, seul et unique jour de l'année à être à la fois : férié, chômé, payé et repris au code du travail.**

Du jamais vu.

La CDMT Douanes, ses adhérents ainsi que les agents qualifient cette visite des services un 1^{er} mai de **pure provocation et de mépris à l'égard des travailleurs.**

Monsieur le directeur, jamais vous n'effectuerez un tel déplacement dans les services à la rencontre du personnel un 14 juillet et encore moins un vendredi saint en Alsace. Il est vrai que nous sommes ici dans les colonies .

Permettez-nous ce retour en arrière :

La loi n° 46-828 du 26 avril 1946 fait du **1^{er} mai 1946 un jour chômé et payé.** En avril 1947, sur proposition du député D. Mayer et avec le soutien du ministre du Travail A. Croizat, le 1^{er} mai est ré-institué **jour chômé, payé et repris dans le code du travail.**

La loi n° 48-746 du 29 avril 1948 fait du **1^{er} mai un jour férié, chômé et payé.**

Le 1^{er} mai jour férié, est avant tout **la fête des travailleurs et non du travail.**

Le 1^{er} mai est **un jour de commémoration à l'égard des travailleurs qui ont versé leur sang, perdu la vie pour obtenir des droits.**

Le 1^{er} mai est **une journée de revendications et de solidarité internationale.**

Au moment où sur le territoire national, **des milliers d'agents des douanes sont mobilisés pour l'obtention de meilleures conditions de travail, la revalorisation du point d'indice, l'augmentation des effectifs,** vous voila en compagnie de la hiérarchie locale prêt à effectuer un « visa » à la BSE du Lamentin, du Marin et à la BSN du Marin.

Votre place Monsieur devrait être aux côtés de ces collègues, dont nous supportons pleinement la lutte, les revendications et toutes les actions engagées

Quel triste et sinistre 1^{er} Mai 2019 pour nous douaniers martiniquais!!!

On se croirait revenu 50 ans en arrière. Toutefois, nous notons que cette fois ci vous concédez 3h30 aux organisations syndicales. Sachez Monsieur que la CDMT Douanes ne prendra pas part à ce simulacre de dialogue social. **Nos revendications vous les connaissez** Nous n'avons cessé de les remettre en main propre à tous ceux qui vous ont précédé. Des revendications qui sont restées lettre morte :

Organisation de concours nationaux avec affectation régionale dans nos territoires ultramarins à l'instar de ceux organisés à Metz et dans cadre du Brexit ; .

La mise à niveau des effectifs OP/CO ;

Doter les unités de moyens performants (avions, hélicoptères, bateaux, moyens de communication efficaces...).

« Nous cessons d'être le jouet sombre au carnaval des autres... »

La CDMT Douanes